



Mémo

Date de création : 07/01/2020

Date de mise à jour : 21/02/2020

Auteur : Christine Dubuisson

Objet : Accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap

Nos formations ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour accéder à des formations adaptées, vous pouvez vous adresser auprès de :

- Pôle Emploi,
- Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) dont l'annuaire est consultable sur <https://annuaire.action-sociale.org/MDPH/Annuaire.html>,
- Agefiph dont l'annuaire est consultable sur <https://www.agefiph.fr/annuaire>,
- Fagerh : <https://www.fagerh.fr/>,
- Les Greta :
 - o Ile-de-France : <http://www.greta-iledefrance.fr/>,
 - o La carte nationale des Greta est consultable sur : <https://www.education.gouv.fr/cid50753/la-formation-continue-des-adultes-a-l-education-nationale.html#Carte%20des%20Greta>,
- Les Afpa dont la liste des centres est consultable sur <https://www.afpa.fr/recherche-centre>.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider dans votre orientation.